#### L'AUTONOMIE A L'ECOLE MATERNELLE

# Extrait du Pilier n°7 du socle commun : L'autonomie et l'initiative

L'autonomie de la personne humaine est le complément indispensable des droits de l'Homme : le socle commun établit la possibilité d'échanger, d'agir et de choisir en connaissance de cause, en développant la capacité de juger par soi-même.

L'autonomie est aussi une condition de la réussite scolaire, d'une bonne orientation et de l'adaptation aux évolutions de sa vie personnelle, professionnelle et sociale.

Il est également essentiel que l'Ecole développe la capacité des élèves à apprendre tout au long de la vie.

Ecole et collège: tout ce que nos enfants doivent savoir - Le socle commun des connaissances, CNDP / XO Editions, 2006, p 53

## **Des constats**

- Des confusions sont fréquemment relevées entre *autonomie* et *débrouillardise* (Cf : Philippe Mérieu), entre *autonomie* et *laisser-faire* systématique, entre élève autonome et élève « sage » et calme (un élève « sage » et calme n'est pas obligatoirement autonome) ;
- L'autonomie est trop souvent considérée comme un don ;
- L'autonomie, qui se construit dans tous les domaines d'activités, n'est pas assez ciblée en tant que telle dans les préparations des enseignants;
- Les enseignants se préoccupent davantage de l'autonomie physique et affective que de l'autonomie intellectuelle ;
- Le manque d'autonomie des enfants est souvent présenté comme un obstacle à la mise en place de la pédagogie différenciée.

## Un essai de définition

## Définition du dictionnaire

Liberté, indépendance morale et intellectuelle.

Qui fait preuve d'indépendance, qui se passe de l'aide d'autrui ; qui fonde son comportement sur des règles choisies librement (du grec autonomos : qui se régit par ses propres lois).

## Définition pédagogique

« L'autonomie est la capacité à se conduire soi-même. Etre autonome, c'est accéder progressivement aux enjeux de ses propres actes et non agir en fonction des seuls intérêts du moment sans apercevoir le type de société qui se profilerait si ces comportements étaient systématisés » (P. Mérieu).

L'autonomie doit se développer dans différentes dimensions :

- L'autonomie affective et relationnelle : l'enfant doit se dégager progressivement de l'aide de l'adulte ; il est capable d'agir seul face aux situations qu'il rencontre,
- L'autonomie physique : l'enfant prend conscience de ses possibilités physiques, il apprend et contrôle les gestes quotidiens,
- L'autonomie intellectuelle : l'enfant doit pouvoir penser par lui-même ; il est capable d'utiliser des outils pour apprendre ; il doit avoir les moyens d'utiliser ce qu'il a appris dans d'autres contextes ; il doit apprendre à apprendre et à s'auto-évaluer.

Peu à peu, « l'enfant verbalise ses propres désirs et pensées en disant 'je' comme marqueur d' 'autonomie énonciative'. Cette autonomie va jusqu'à la possibilité d'un recul sur ses propres états mentaux que sont les sentiments mais aussi ses activités intellectuelles (la « théorie de l'esprit', Astington, 1999). L'enfant peut alors porter à sa conscience les relations entre ses actes - ou ses énoncés - et leurs effets. » (M. Brigaudiot)

« Les jeunes enfants doivent apprendre à contrôler le déroulement de l'activité et à accroître leurs capacités d'auto-régulation pour être dits autonomes : centrer son attention sur l'activité, prendre l'information, trier, émettre des suppositions, faire des choix, planifier, contrôler, évaluer, corriger ... » (Mission départementale Lexique / Académie de Créteil)

L'autonomie se construit dans la durée.

## Les programmes 2007 (CNDP / XO Editions 2007)

L'école maternelle a pour mission d'aider chaque enfant à grandir, à conquérir son <u>autonomie</u> et à acquérir des attitudes et des compétences qui permettront de construire les apprentissages fondamentaux (p. 16).

Les enseignants ont le souci d'offrir à chaque enfant un cadre de vie et une organisation des activités qui favorisent son <u>autonomie</u> et lui laissent le temps de vivre ses premières expériences tout en l'engageant à de nouvelles acquisitions (p. 56).

C'est par le jeu, l'action, la recherche <u>autonome</u>, l'expérience sensible que l'enfant selon un cheminement qui lui est propre, y construit ses acquisitions fondamentales (p. 56).

Pour donner à chaque enfant l'occasion d'une première expérience scolaire réussie, d'une part l'école maternelle lui permet de former sa personnalité et de conquérir son <u>autonomie</u> au sein d'une communauté qui n'est plus celle de la famille, d'autre part elle l'aide à grandir et lui offre les moyens de constituer le socle des compétences nécessaires pour construire les apprentissages fondamentaux (p. 61).

C'est dans cet univers nouveau et contraignant que chaque enfant doit apprendre à éprouver sa liberté d'agir et à construire des relations nouvelles avec ses camarades comme avec les adultes. Il forge ainsi les points d'appui d'une personnalité qui, à cet âge, ne cesse de se chercher (p. 64).

La curiosité et l'envie de connaître, l'affirmation de soi, le respect des autres, l'<u>autonomie</u> sont autant de comportements qui sont sans cesse encouragés (...) En s'habituant à mettre en jeu son activité de manière ordonnée (...) l'enfant se dote d'une première méthodologie de l'apprentissage (p. 67).

Il est déterminant de favoriser toutes les tentatives d'écriture <u>autonome</u> de l'enfant, aussi imparfaites soient-elles (p. 86). Avec l'aide des adultes, l'enfant se repère dans le groupe et peu à peu y trouve sa place avant d'en comprendre et de s'en approprier les règles. Dans ce cheminement, il se construit comme sujet, capable de se positionner, de s'affirmer en se respectant et en respectant les autres (p. 99).

Les repères qui structurent le temps favorisent également l'entrée chaque jour plus autonome dans les activités qui sont proposées (...) (p. 100).

(...) Chaque enfant est nommé et reconnu, encouragé à trouver sa place de sujet au sein du groupe constitué et à bénéficier ainsi d'un espace d'action et d'expression (p. 100). L'expérience de ses formes diverses de relations permet à l'enfant de construire sa personnalité, son identité, et de conquérir son <u>autonomie</u>. C'est alors qu'il peut faire preuve d'initiative et proposer des solutions personnelles aux problèmes qui ont été soulevés (p. 101). Le tutorat entre enfants est encouragé dans de nombreuses activités (...) Ces situations d'échange, autour d'un jeu ou d'une tâche à réaliser, peuvent être l'occasion d'instaurer des habitudes d'activités <u>autonomes</u>. (p. 102)

D'emblée, les programmes 2002 affirment donc que l'école maternelle a pour mission de permettre à chaque enfant de conquérir son autonomie. Tous les domaines d'activités contribuent au développement de l'autonomie, la vie en collectivité permet à l'enfant de construire sa personnalité. L'autonomie correspond à un besoin et à un fait social déterminant pour l'épanouissement de l'individu et pour la vie en société.

## Le rôle de l'enseignant

« L'autonomie ne s'enseigne pas, elle se vit, elle se pratique : c'est un savoir, une attitude, une valeur à développer. »

« Si nous voulons former à l'autonomie, il nous faut investir tout autant d'énergie à construire [proposer] des situations formatives qu'à organiser la disparition progressive de ces situations : il nous faut à la fois, faire acquérir des connaissances à l'élève et rendre l'élève indépendant de nous dans l'usage qu'il fait de ce que nous lui permettons d'acquérir ... c'est ce que j'appelle la transformation de connaissances en compétences. » (P. Mérieu)

« L'instituteur a la responsabilité de former ses élèves à l'autonomie dans la gestion de leur travail scolaire : c'est à lui à leur apprendre à s'organiser (...), à évaluer les résultats qu'il atteint, à chercher les remédiations requises, etc.. » (P. Mérieu)

- « Rendre autonome, c'est céder une partie de son pouvoir, c'est ouvrir à l'environnement. » (G. de Vecchi)
- L'enseignant rend progressivement l'enfant responsable, acteur de ses apprentissages et module ses interventions en fonction des besoins de chacun.
- Plus l'activité a du sens pour l'enfant, plus il a des repères pour analyser ses réussites et ses difficultés, plus il peut orienter son travail de façon autonome. Il est indispensable, en effet, que l'élève perçoive clairement la signification, l'intérêt de la tâche qui lui est proposée et qu'il comprenne ce qu'il est en train d'apprendre (verbalisation de l'enseignant et/ou des élèves à différents moments : lors de la présentation de la tâche, au cours de la réalisation de la tâche ou lors de l'auto-évaluation). Toute activité comporte une dimension métacognitive.
- L'enseignant est vigilant aux outils dont disposent les élèves car ils contribuent aussi au développement de l'autonomie.
- Il alterne les formes de travail mises en oeuvre qui doivent être réfléchies et permettre aux élèves d'apprendre à travailler seuls (travail en petit groupe ...).
- Il conçoit les situations d'apprentissage : les situations mises en place doivent s'inscrire dans des unités d'apprentissage qui supposent des phases de réinvestissement et de transfert ainsi que des temps d'évaluation (incluant l'auto-évaluation). Il est attentif à la formulation des consignes.

- Il accorde un statut positif à l'erreur : les erreurs servent de points d'appui aux apprentissages et ont une dimension formatrice.
- Il met en avant une pédagogie de la réussite.
- Il veille à l'organisation matérielle, spatiale, temporelle du cadre de vie qui doit être pensé de façon évolutive avec et pour les élèves en fonction des besoins, difficultés, problèmes, situations rencontrés au quotidien.

« La tâche de l'enseignant consiste à créer des conditions d'apprentissage qui aident à la construction de compétences et leurs transferts dans une activité autonome. » (Mission Départementale Lexique / Académie de Créteil)

Le rôle de l'enseignant a évolué : il ne se limite plus à dispenser le savoir, il est devenu un guide, un médiateur, un régulateur (l'enseignant conçoit les situations d'apprentissage, les régule et amène les élèves à faire seul).

## Des formes de travail, des pratiques favorisant l'autonomie

- L'organisation d'ateliers, de groupes (Cf dossier du groupe Maternelle : « L'organisation pédagogique les ateliers ») qui aident l'enfant à construire des attitudes susceptibles de le faire progresser dans la conquête de ce difficile équilibre entre dépendance et indépendance (Enseigner à l'école maternelle, J. Pillot, ESF Editeur, p 127),
- La démarche de projet (Cf dossier du groupe Maternelle : « L'organisation pédagogique la démarche de projet »), « L'interdisciplinarité [différentes disciplines collaborant à l'approche d'un sujet Les disciplines sont utilisées quand on en a besoin, elles correspondent à une somme de moyens] qui fait prendre conscience de l'existence d'objectifs communs et complémentaires » (G. de Vecchi),
- La pédagogie de contrat : « celui qui, partant d'un besoin reconnu de tous est négocié et aboutit à des droits et des devoirs pour chacun, enseignant compris. » (par exemple : « contrat personnalisé, à un moment donné et relatif à un obstacle à dépasser par un élève ; contrat lié aux règles de vie ; et même contrat personnel que l'on peut passer avec soi-même ») [G. de Vecchi],
- La mise en oeuvre de situations-problèmes : c'est en effet en dépassant les obstacles proposés que les élèves vont apprendre.
- Les services (mise à jour du calendrier, écriture de la date, appel, soins aux plantes ou aux animaux, préparation du matériel nécessaire à une activité ....) qui sont placés sous la responsabilité *réelle* d'un ou plusieurs enfants,
- La mise en place d'un décloisonnement à condition qu'il renvoie à un projet concerté entre les enseignants et à des objectifs bien ciblés.

« On ne motive pas les élèves et on ne leur permet pas de devenir autonomes en modifiant les exercices qu'on leur demande de réaliser en classe ou à la maison. Cela implique la création d'un état d'esprit dans lequel baignera une classe, un établissement.

Commençons par respecter réellement les élèves : associons-les à nos décisions, quel que soit leur âge. Ouvrons, décloisonnons les disciplines en recherchant les objectifs qu'elles ont en commun et en les valorisant. Produisons en concevant et en menant à bien des projets ; négocions en mettant en place de vrais contrats. » (Aider les élèves à apprendre, G. de Vecchi, Hachette Education, 1992)

## Pourquoi, comment mettre en place un atelier en autonomie?

Un atelier en autonomie n'est ni un atelier de type occupationnel, ni un atelier où les élèves ont des photocopies de fiches à réaliser, « qu'il s'agisse de coloriages, de labyrinthes, de fiches mathématiques, de fiches de lecture où il faut entourer, souligner, barrer, surligner, relier, numéroter [J. Pillot] ... » (proposées par l'enseignant ou issues de l'offre éditoriale). Il est nécessairement conçu avec beaucoup de rigueur.

Déterminé par des consignes, il s'inscrit dans le processus d'apprentissage pour :

- consolider, réinvestir des compétences déjà travaillées, [Par exemple : en GS, atelier à partir d'un jeu mathématique (les élèves peuvent jouer en autonomie à un jeu de société déjà travaillé dans le cadre d'ateliers en présence de l'enseignant) / en MS, atelier « bibliothèque sonore » (les élèves peuvent écouter, en autonomie, une histoire enregistrée déjà entendue et qui a fait l'objet, préalablement, d'activités centrées sur la compréhension ) / en PS, atelier « coin-jeu » (les élèves peuvent réinvestir, dans un contexte différent et bien défini, le lexique déjà exploré) / ...]
- initier un projet ou une unité d'apprentissage (découverte, exploration, manipulation ...),
  [Par exemple : en GS, atelier centré sur la découverte et l'exploration d'un jeu d'engrenages, de construction, de pavages ... dans la perspective d'une unité d'apprentissage dans le domaine « Découvrir le monde (vers les mathématiques) » / en MS, atelier centré sur la découverte de différentes sortes de papier dans la perspective de la mise en oeuvre d'un projet à définir avec les élèves / en PS, atelier centré sur la découverte et l'exploration d'outils, gestes, médiums, matériaux ...dans la perspective d'une unité d'apprentissage dans le domaine « La sensibilité, l'imagination, la création Le regard et le geste » / ...]

Un exemple de déroulement possible en PS : Le jeu des dominos des couleurs [compétences à développer relatives aux domaines « Le langage au coeur des apprentissages » et « Découvrir le monde (vers les mathématiques)] » :

- Découverte du jeu dans le cadre d'ateliers en autonomie : exploration sans contraintes spécifiques (assemblages variés ...) ET verbalisation des caractéristiques des objets manipulés, des trouvailles
- Découverte de la règle du jeu dans le cadre d'ateliers encadrés par l'enseignant
- Consolidation des compétences construites par l'utilisation du jeu dans le cadre d'ateliers en autonomie
- Réinvestissement des compétences construites par la proposition d'un jeu de dominos différent dans le cadre d'ateliers en autonomie

Quelques indicateurs en référence au Socle Commun des connaissances et des compétences (Cf : Ecole et collège : tout ce que nos enfants doivent savoir - Le socle commun des connaissances, CNDP / XO Editions, 2006)

## Capacités

- Comprendre et respecter les consignes ordinaires de la classe
- Commencer à raisonner avec logique et rigueur et donc savoir
  - § Résoudre des problèmes (portant sur les quantités)
  - § Savoir et dire où on pourrait trouver telle information recherchée
  - § Mobiliser des acquis dans des situations variées
  - § Identifier, rectifier une erreur
- Commencer à s'auto-évaluer
- Développer sa persévérance
- Commencer à agir seul et de façon adaptée face à des situations rencontrées
- Mieux connaître son corps : Connaître et appliquer quelques règles d'hygiène du corps, de l'alimentation / Repérer une situation inhabituelle ou de danger, demander de l'aide, pour être secouru ou porter secours / Prendre en compte les risques de l'environnement familier proche / Adapter ses déplacements à différents types d'environnement, notamment dans le cadre des activités aquatiques

#### Attitudes

- « La motivation, la confiance en soi, le désir de réussir et de progresser sont des attitudes fondamentales » (p54) qu'il est nécessaire de développer. Chacun doit progressivement prendre conscience :
- de ses facultés intellectuelles et physiques,
- de l'importance et de la nécessité de s'impliquer, d'aller au bout de la tâche,
- du rôle joué par les pairs et donc appliquer dans son comportement vis à vis de ses camarades quelques principes de vie collective (respect de l'autre, écoute et prise en compte des propos des autres, entraide ...).

« On n'hésite pas, à l'école maternelle, à lire les histoires puisque les élèves ne savent pas lire, à lacer leurs chaussures parce qu'ils sont bien petits, n'hésitons pas non plus à leur montrer comment fonctionne la langue, à leur enseigner des procédures efficaces pour organiser des collections, à leur montrer comment s'y prendre pour dessiner un mouton ou pour écrire papa ...

Progressivement, il faudra aussi apprendre à l'élève à se passer de l'enseignant, l'aider à conquérir les capacités qui lui permettront de penser et d'agir par lui-même pour résoudre les tâches scolaires, de contrôler un peu mieux son activité et son fonctionnement intellectuel. Sur ce point, de nombreux travaux ont montré que ce contrôle (que l'on a coutume à l'école maternelle de désigner par le terme 'autonomie') n'est pas spontané : il s'apprend dans les interactions quotidiennes dont l'enfant profite. » Sylvie Cèbe, Enseigner à tous les élèves in Petite enfance : enjeux éducatifs de 0 à 6 ans, ESF Editeur, 2007 (p 118)